



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Conseil du 28 juillet 2020

DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Désignation d'un représentant pour siéger au Conseil d'Administration de l'ADIL de Corse

L'An Deux Mille Vingt, le 28 juillet à 17 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de BASTIA en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 22 juillet 2020

PRESENTS :

ARMANET Guy, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, MALAFRONTTE Christine, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, SIMONPIETRI Pierre-Michel, TIERI Paul, TIMSIT Christelle.

ONT DONNE POUVOIR :

BATTESTI Gilles	à	BIAGGINI Jean-Jacques
LORENZI Thérèse	à	POLIFRONI Bruno
MUSSIÉ Emma	à	PETRI-GUASCO Emmanuel
PADOVANI Jean-Jacques	à	PADOVANI Marie-Hélène

ABSENTS :

DE CASALTA Jean-Sébastien, POLISINI Ivana, SALGE Héléne, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise, ZUCCARELLI Jean

OBJET : Désignation d'un représentant pour siéger au Conseil d'administration de l'ADIL de Corse

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et prévoyant la compétence de la Communauté d'Agglomération de Bastia en matière d'Equilibre social de l'habitat ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 24 mars 2003 définissant l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 20 décembre 2010 approuvant la Création de l'Agence Départementale d'information sur le Logement de Haute Corse ;

Considérant que l'ADIL de Corse a été créée lors de l'Assemblée générale du 21 février 2018 ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Bastia est membre du Conseil d'Administration de l'ADIL de Corse ;

Considérant le renouvellement des membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant qu'il convient dès lors, de désigner un représentant de la CAB appelé à siéger au CA de l'ADIL de Corse ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DESIGNE
(A l'unanimité – Abstention M. Morganti)

Mme Emmanuelle de Gentili pour représenter la Communauté d'Agglomération de Bastia au sein du Conseil d'Administration de l'ADIL

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT


Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le 04 AOUT 2020
et publication ou notification
du 04 AOUT 2020
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification.